

WEBINAIRE #2



POST-CATASTROPHE INONDATION QUELLE GESTION TERRITORIALE ?

► **JEUDI 17 JUIN 2021**
DE 09H30 À 12H00

INTRODUCTION

- MADAME GHISLAINE VERRHIEST-LEBLANC, MISSION INTERRÉGIONALE INONDATION ARC MÉDITERRANÉEN (MIIAM – DREAL PACA)
- MONSIEUR GÉRARD PERROTIN, PRÉSIDENT DE L'IRMA
- LIEUTENANT-COLONEL PHILIPPE BLANC, DGSCGC

AVEC
LE SOUTIEN
DE

INTERVENTIONS

- Inondations dans l'Aude en 2018 : Retour sur la gestion post-catastrophe à Conques-sur-Orbiel
JEAN-FRANÇOIS JUSTE, MAIRIE DE CONQUES-SUR-ORBIEL
- Evolution des interventions post-crue de l'EPTB Gardons faisant suite aux événements de 2002, 2014 et 2020
LIONEL GEORGES ET ETIENNE RETAILLEAU, EPTB GARDONS
- Impacts traumatiques post-catastrophe et relèvement des populations sinistrées
MME MARYLINE CANNOU-SPECHT, UNIVERSITÉ DE PARIS, PSYCHOSOCIOLOGUE, MAÎTRE DE CONFÉRENCES

Chaque intervention sera suivie d'un temps d'échange avec les participants

INSCRIPTION

Inscription obligatoire avant le 14 Juin – Participation gratuite.
Inscription en ligne sur le site internet : www.irma-grenoble.com

Le lien de connexion à la visioconférence sera envoyé par mail quelques jours avant la session

Une diffusion en direct sur la chaîne YouTube de l'IRMA sera également réalisée

Peu anticipée, complexe et s'étalant sur une longue période, la post-catastrophe est marquée par l'implication de nombreux acteurs et le souhait commun d'un retour à l'état ante-catastrophe le plus rapide possible.

La post-catastrophe comprend également une diversité d'actions à mettre en œuvre : soutien aux populations, remise en état des bâtiments, remise en état des réseaux, prise en charge psychologique des sinistrés, suivi administratif, reconstruction ...

La période « post-inondation » peut également constituer une opportunité de réaménager un territoire sinistré afin de réduire sa vulnérabilité vis-à-vis d'un nouvel événement.

L'objectif de cet atelier web sur la gestion de la post catastrophe inondation, s'appuyant sur des témoignages et des retours d'expérience concrets est de :

- mettre l'accent sur des expériences vécues et des bonnes pratiques éprouvées sur le terrain ;
- présenter des pistes de réflexions utiles aux collectivités pour préparer ou améliorer la gestion post-catastrophe.

